

3. Le Canada et les Etats-Unis pourraient entamer des négociations en vue de conclure un accord commercial bilatéral de portée globale.
4. Le Canada et les Etats-Unis pourraient signer une entente-cadre.

"Le Canada n'a pas à choisir entre des approches multilatérales et bilatérales du commerce. Il lui faut plutôt voir comment ces deux types d'approches peuvent être menées de front, de manière à se renforcer l'une l'autre", a encore dit le ministre. Monsieur Kelleher a poursuivi en disant que le gouvernement s'était fixé pour objectifs de maintenir et de renforcer l'accès aux marchés extérieurs pour les exportateurs canadiens, de promouvoir une compétitivité accrue sur le marché canadien et d'assurer un climat propice à l'investissement et à l'accès à la technologie.

Soulignant que le Document se veut d'abord et avant tout un document de référence et de réflexion aux fins de consultations, le Ministre a tenu à préciser que le gouvernement s'engageait dans ces consultations sans conclusions préconçues.